Trente-et-unième Année. — N° 350 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. JEUDI 16 DÉCEMBRE 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 15 DÉCEMBRE 1886

UNE PATRIOTIQUE PENSÉE

L'évêque d'Aire et de Dax vient de prendre une heureuse initiative, bien digne de fixer l'attention.

Dans une lettre circulaire à son clergé, Mgr Delannoy demande aux prêtres landais de consacrer les conférences ecclésiastiques de 1887 et 1888, à l'étude statistique, archéologique et historique de leurs paroisses, tant au point de vue religieux qu'au point de vue civil.

La lettre épiscopale est accompagnée d'un programme très précis en vue de la rédaction de ces « monographies paroissiales. »

Après la discussion du cas de conscience de Morale, qui ouvrira la séance, chaque prêtre devra lire le travail qu'il aura fait depuis la séance précédente, en réponse au questionnaire de l'évêque.

Les rapports seront copiés en double, et un exemplaire restera dans les archives de chaque paroisse.

Le but et la portée du travail demandé au clergé du diocèse d'Aire, sont ainsi exposés dans la lettre du prélat :

« A toutes les époques, l'Eglise s'est montrée soucieuse de recueillir et de conserver les traditions du passé. Nous ne saurions presque rien de l'histoire de nos bourgs, de nos villes et surtout de nos diocèses, si elle n'avait suscité, de siècle en siècle, des analistes patients et sincères qui prirent à tâche d'écrire les faits principaux de leur temps et de consigner des souvenirs que la mémoire des hommes seul serait impuissante à sauvegarder.

» Plût à Dieu que l'œuvre de ces obscurs et utiles ouvriers n'eût pas péri en partie, moins par l'injure du temps que par le malheur des révolutions ! Nous serions édifiés sur bien des choses qu'il nous faudra toujours ignorer et qui auraient été pour nous du plus grand intérêt.

» Les révolutions se ruent sur un pays comme un ouragan; elles accumulent ruines sur ruines, et ne respectent ni les monuments ni les institutions. Lorsqu'elles ont passé, il naît un autre ordre de choses qui, par sa nouveauté même, étend un voile d'oubli sur ce qui avait existé précédemment.

» Peu de diocèses ont subi, plus que le nôtre, l'effet de ces terribles bouleversements. Un simple regard jeté en arrière suffit pour montrer quelles lacunes et quelles obscurités ont faites successivement dans notre histoire locale l'invasion des Barbares, l'apparition des Sarrasins, les incursions des Normands, la guerre de cent ans, la torche des Huguenots et les orgies de la grande Révolution.

» Oserait-on affirmer que l'ère de ces catastrophes soit close ? Qui ne sent, au contraire, que le sol manque de consistance sous nos pieds et que de nouvelles secousses peuvent se produire d'un moment à l'autre ?

« Ne fût-ce qu'à ce dernier point de vue, ne serait-il pas opportun de fixer ce qui mérite d'être conservé et de dresser, aussi minutieusement que possible, le bilan de notre situation.

« Mais n'eussions-nous aucune de ces pénibles appréhensions pour l'avenir, tant d'enseignements se dégagent des choses du passé, et celles qui se rattachent à la Religion offrent toujours de si précieux sujets d'édification, que tout nous invite à entreprendre ce travail. »

. . . .

» Nous vous demandons à tous d'étudier avec soin les détails de ce programme. Nous sommes convaincu qu'il est aisé de répondre à presque toutes ses exigences, et que des investigations intelligentes feront découvrir des trésors dont on ne soupçonnait pas l'existence.

» Nous avons aussi la confiance de penser que ces travaux formeront un précieux ensemble de documents intéressants pour tous, glorieux pour le Diocèse et que ceux qui viendront après nous nous sauront gré d'avoir sauvés de l'oubli. »

Nous ne reproduirons pas ici le programme-questionnaire de l'évêque d'Aire, dressé exclusivement pour ce diocèse. Disons seulement que les prêtres landais devront analyser les archives et les registres historiques de la paroisse et de la commune, interroger, quand ils le pourront, les vieux papiers de famille, rechercher l'origine de l'église et du village, en suivre les développements, en faire connaître les monuments et les objets d'art, les livres et les manuscrits précieux, les collections de plantes, d'animaux rares, fossiles ou autres, de poteries, de costumes anciens, d'armes, de monnaies, etc., en dire les traditions, les légendes, les coutumes spéciales, en indiquer les dialectes, les chants populaires.

Quel service rendu à la France et à l'histoire, si tous les évêques demandaient à leur clergé ce que l'évêque d'Aire vient de demander au sien !

Les origines historiques de la plupart des communes, leurs mœurs, leurs usages, leurs croyances, dans le passé, sont oubliés ou travestis; presque partout, les vestiges des monuments anciens sont négligés et s'en vont en poussière, les documents les plus précieux sont ignorés.

Ça et là se rencontrent des savants laborieux qui reconstituent, à force de patience et de travail, l'histoire d'une ville ou de quelques villages, comme l'a fait notre éminent ami, M. Th. Leuridan, pour Roubaix, pour Lannoy, pour Linselles, comme l'a fait son fils, M. l'abbé Leuridan, en nous livrant récemment des documents si précieux sur la *Table des pauvres à Roubaix*, avant la Révolution, et son *Histoire de Wattignies*. Mais des hommes de ce savoir et de ce dévouement patriotique ont été rares de tout temps, et il ne nous semble pas que leur nombre aille en s'accroissant. Les faits et les documents que transmettraient les curés et les vicaires aux évêchés, pourraient servir à écrire l'histoire définitive de chacune de nos provinces. Et quelle mine précieuse à consulter pour nos savants de l'école des Chartes!

Le programme de l'évêque d'Aire comprend aussi une partie statistique actuelle qui réjouira tous les adhérents de l'école Le Play.

Elle porte, entre autres choses, sur le genre de culture, sur les industries, sur le degré d'instruction, la situation générale des familles, les transactions, les sociétés charitables ou d'assistance mutuelle etc., etc.

Un peu plus développée et étendue à tous les diocèses, cette partie du programme constituerait une merveilleuse enquête sur la situation religieuse, morale, sociale, économique de la société française à notre époque.

Si le passé, scrupuleusement fouillé, nous donne des leçons souvent inattendues, quels enseignements surgiraient de ces études sur notre état général d'à-présent, faites dans chaque commune de France, d'après un même plan d'ensemble, par des hommes de ce caractère!

Le clergé lui-même trouverait un certain avantage à ces études. Elles étendraient encore son instruction, et elles le guideraient souvent dans son apostolat.

ALFRED REBOUX.

NOUVELLES DU JOUR

L'électricité. — Une nouvelle invention américaine

Londres, 14 décembre. — On télégraphie de New-York au *Standard* de ce matin :

Le professenr Thomson a trouvé une nouvelle application de l'électricité, qu'il a communiquée à la Société des Arts.

Il place des plaques de métal bout à bont sous une très forte pression, et en les soumettant à l'action d'un courant électrique, il obtient une soudure parfaite, même pour des métaux qu'il serait impossible de souder, soit entre eux, soit avec d'autres métaux.

Pour souder des plaques d'acier ayant un diamètre d'un pouce et demi, il a fallu un courant de 6,000 ampères, ayant une force électro-motrice d'un demi-volt.

On ajoute qu'une force de 35 chevaux pendant une minute serait suffisante pour souder une plaque d'acier de cette epaisseu, sans le secours d'un marteau et sans l'emploi d'aucun autre calorique.

On peut aussi, par ce procédé, souder ensemble de l'acier et du cuivre.

Réunion de la Droite

La droite a communiqué aux journaux, le procès-verbal suivant :

« Les droites se sont réunies sous la présidence de M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia.

» Elles ont examiné la question des douzièmes provisoires et reconnu que, si le budget pouvait et devait dans certains cas être refusé en raison de la façon dont il avait été préparé, il était impossible, dans le cas présent, de refuser les deux douzièmes provisoires qui étaient la seule manière d'assurer la marche des services publics.

» Ce vote, dans ces conditions, ne saurait par suite préjuger ni question de confiance, ni question budgétaire.

» La réunion s'est ensuite entretenue de la question agricole et du désir légitime, exprimé par un certain nombre de ses membres de ne point se séparer sans que la discussion de la loi des céréales ait été achevée, ainsi que l'engagement en a été pris avant la discussion du budget

» L'un des membres de la réunion, s'inspirant de ses désirs, s'efforcera, si les circonstances le permettent, de soulever la question. »

Un polygame — Les quatre veuves d'un millionnaire

New-York, 13 décembre. — On annonce de Kalamazoo (Michigan), la mort, dans l'hospice d'aliénés de cette ville, d'un riche toqué du nom de William Sargent, qui ne laisse pas moins de quatre veuves ayant chacune plusieurs enfants. Sargent était atteint, paraît il, de l'étrange manie du mariage. Il passait son temps à parcourir l'Etat du Michigan, se mariant à tort et à travers et ne quittant une ville où il avait femme et enfant, que pour aller dans une autre chercher une nouvelle épouse.

Quand on l'a enfin arrêté, Sargent n'avait pas moins de quatre femmes et s'était fiancé à une *vingtaine d'autres dans différentes localités*. Poursuivi pour crime de polygamie, ce lovelace millionnaire ayant été déclaré par le jury « fou quant à la question du mariage, mais parfaitement raisonnable à tout autre égard », avait été enfermé dans l'asile des aliénés de Kalamazoo. Sa mort fera probablement la fortune de bien des avocats du pays, car ses veuves ne vont pas manquer de disputer sa succession avec acharnement. On croit même qu'il en surgira plusieurs qui étaient restées inconnues jusqu'à présent.

M. Raoul Duval et M. des Houx

On lit dans le *Constitutionnel*, organe de la droite républicaine :

« M. E. Raoul-Duval, dont la santé est légèrement ébranlée depuis quelques jours, part demain mercredi *pour quelques semaines. Il va demander au soleil* du Midi un prompt et complet rétablissement.

» L'éminent député de l'Eure avait promis à une délégation des habitants de Neuilly de faire, samedi prochain, une conférence politique dans une réunion publique tenue à la Salle des fêtes. Ne pouvant retarder un voyage motivé par sa santé, *il s'est trouvé* empêché de tenir son engagement.

D'accord avec M. Raoul Duval, les organisateurs de la réunion publique de Neuilly ont prié M. Henri des Houx, directeur du *Constitutionnel*, de suppléer l'orateur.

Donc, samedi prochain, 18 décembre, à 8 heures et demie du soir, à la salle des fêtes de Neuilly, réunion publique et conférence de M. Henri des Houx.

Une victoire française en Chine

Les ingénieurs et les capitalistes français viennent de remporter en Chine une victoire signalée sur leurs concurrents anglais ou allemands.

Le premier chemin de fer qu'ait porté la terre chinoise, vient d'être inauguré à Tien-sin ; il a été construit par deux ingénieurs français, représentant une société française.

Voilà une entreprise, dont notre patriotisme s'enorgueillit à bon droit. La presse française ne doit pas laisser ignorer les efforts faits et les succès remportées au loin par les enfants de notre pays, et les œuvres civilisatrices qui compensent nos sacrifices de sang et d'or.

La question militaire en France et en Allemagne

Berlin, 14 décembre. — D'après la *National Zeitung*, le ministre de la guerre a déclaré aujourd'hui à la commission de la loi militaire que la France pouvait, en cas de guerre, employer à terre une grande partie de l'artillerie de sa flotte comme artillerie de forteresse, et qu'il en résultait pour la France une certaine supériorité.

Le traité franco-italien

Paris, 14 décembre. — M. Salis, député de l'Herault, vient d'écrire à M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, pour l'aviser qu'il avait l'intention de lui adresser une question au sujet de la dénonciation du traité de commerce franco-italien.

Cette dénonciation étant éventuelle, M. Salis demandera qu'elle ait lieu avant la fin de l'année.

Les députés du Nord

Paris, 14 décembre. — M. Morel, député du Nord, a été élu membre de la commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Simyan et plusieurs de ses collègues, relative au dénombrement de la population.

Représentation de « Patrie »

Plusieurs journaux publient la note suivante :

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la représentation de *Patrie*, à l'Opéra, au profit des inondés, ne peut avoir lieu ce soir.

» M. Lassalle se trouve dans l'impossibilité de chanter, et M. Melchissédec, appelé pour le remplacer, est lui-même indisposé. »

Le procès Dillon

Londres, 14 décembre. — Le jugement rendu dans le procès Dillon condamne le député irlandais à consigner mille livres à titre de garantie et à fournir, dans un délai de 12 jours, deux autres cautions de mille livres pour répondre de sa conduite dans l'avenir.

Le jugement ajoute que, si M. Dillon ne fournissait pas ces cautions, il serait passible d'un emprisonnement de dix mois.

LA SÉANCE D'HIER

Pour la première fois qu'il se présentait hier à la Chambre, le ministère a eu à subir de rudes assauts. Disons de suite que l'attitude de M. Goblet a été tout à fait dépourvue de crânerie. Il s'est borné à demander « la confiance provisoire et éventuelle » de la Chambre. Tour à tour, MM. de Baudry d'Asson, Hubbard et Clémenceau ont occupé la tribune et fait entendre de dures vérités au cabinet. Il a été traité par M. Clémenceau avec une désinvolture qui n'indiquait pas une considération excessive.

M. de Baudry d'Asson a ouvert le feu. Son discours, quoique violent, eût été entièrement approuvé par la droite, si l'ardent député de la Vendée n'avait pas commis, en terminant, une faute de tactique parlementaire, en voulant donner au vote de l'urgence sur les douzièmes provisoires un caractère de vote de confiance.

On savait que l'Union des gauches et la gauche radicale étaient disposées à accorder les deux douzièmes que le gouvernement demandait, il était donc inutile de transformer ce consentement inévitable en un acte d'approbation. En outre, comme il est impossible *de voter le budget et de le revoir après* examen du Sénat avant la fin de l'année, le pays n'aurait pas compris que la Droite ne votât pas les douzièmes qui sont nécessaires à la marche des différents services, d'autant plus que cette opposition n'aurait même pas eu l'avantage de mettre le Cabinet en échec. Les députés conservateurs ont donc dégagé leur opinion de celle qu'exprimait M. Baudry d'Asson.

Ce point écarté, le discours de M. Baudry d'Asson a été excellent. Il a montré ce qu'était réellement le nouveau gouvernement; il a établi qu'aucun groupe de la Chambre ne pouvait soutenir M. Goblet : pour les opportunistes, ce serait insulter à la mémoire de M. Paul Bert ; quant à l'extrême gauche, ce serait le mépris de son vote du 3 décembre; quant aux conservateurs, « c'est pour eux une injure que l'avènement de l'homme qui n'a marqué son passage au pouvoir que par les mesures les plus odieuses et les plus vexatoires. »

M. Hubbard est entré en lice après le député de la Vendée. Il déclare que le ministère est un Cabinet d'attente auquel il est impossible d'accorder confiance. Enfin, M. Clémenceau a pris la parole. Sa longue harangue peut se résumer ainsi : menaces de mort sous conditions. Ca et là, quelques phrases qui ont dû retentir bien désagréablement aux oreilles de M. Goblet ; « Nous étions hier et nous sommes aujourd'hui en état de crise... Le manifeste du Cabinet ne nous donne pas satisfaction, etc.

Le leader de l'extrême-gauche déclare que son parti ne votera les douzièmes qu'en présence de l'impossibilité de faire autrement. Mais il ne faut pas que le ministère voie dans ce vote un acte de confiance : M. Clémenceau veut des réformes, il les exige, mettant le Cabinet en demeure de choisir entre l'alliance de la Droite et celle de l'extrême-gauche. Parmi les réformes qui, seules, pourront sauver le Cabinet d'une chute prochaine, M. Clémenceau place la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

D'autres députés qui appartiennent à la droite, estiment qu'il y a des questions dont le pays se préoccupe davantage : la dénonciation du traité de commerce avec l'Italie, et la loi sur les céréales, par exemple. M. Clémenceau n'en a cure. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est, à ses yeux, la panacée politique qui rendra à notre commerce son essor et à notre agriculture le bien-être que l'augmentation constante des impôts lui a fait perdre. On retrouve là toute la logique des radicaux.

M. Goblet a répondu. Sa réponse a été à la fois une longue et piteuse supplication et l'ouverture des hostilités vis-à-vis de l'extrême gauche. Devinant le piége tendu par M. Clémenceau, sachant bien que la Droite et le centre le renverseraient sur cette question de la suppression du budget des cultes, le nouveau *président du conseil a déclaré qu'il fallait* « laisser mûrir » ce projet de loi et qu'il n'était pas « opportun » de le discuter en ce moment.

Il a promis en même temps, dans l'espoir de désarmer son ennemi, de procéder, dès l'an prochain, à des réformes importantes et nombreuses. Malgré ces engagements, on peut considérer que la rupture est complète entre l'extrême-gauche et le ministère.

M. FLOURENS

L'*Officiel* publie la nomination de M. Flourens, président de section au Conseil d'Etat, ancien directeur des cultes, comme ministre des affaires étrangères.

On nous écrit de Paris :

» Ce choix souligne les intentions du président du Conseil, en indiquant que, loin de désarmer contre la religion et le clergé, il entend, au contraire, profiter de sa nouvelle situation pour pousser les choses jusqu'au bout, en attendant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En d'autres termes, M. Flourens aux affaires étrangères, c'est un gage donné aux radicaux pour le rappel de notre ambassadeur auprès du Vatican et la suppression du budget des cultes.

» On raconte, dans les couloirs, que, lorsque M. Goblet annonça à ses collègues, dans le conseil d'hier, qu'il avait enfin trouvé quelqu'un disposé à accepter le portefeuille des affaires étrangères, et que ce quelqu'un était M. Flourens, président de section au conseil d'Etat, une exclamation de surprise s'échappa de toutes les bouches, signifiant clairement que ce choix n'était pas possible !

» Le président du Conseil, en présence de cette stupéfaction, devint pourpre, et il allait peut-être faire un éclat, lorsque M. Grévy, pour le tirer d'embarras, suggéra de mettre aux voix la nomination du candidat de M. Goblet. C'était habile; car, par ce vote, le cabinet se rendait solidaire de la nomination de M. Flourens. Aussi le président du Conseil s'empressa-t-il d'adhérer à la motion de M. Grévy, en ajoutant que M. de Freycinet approuvait le choix de son candidat. On prétendait, d'autre part, que M. Francis Charmes était également le candidat de M. de Freycinet. On procéda donc au scrutin et voici les noms des quatre opposants sur dix ministres votants : MM. Granet, Lockroy, Sarrien et le général Boulanger.

On était convenu de garder le secret le plus absolu sur les résultats de cette mise aux voix; mais, comme il arrive toujours en pareil cas, il se trouva un confident privilégié à tous les degrés de l'échelle jusqu'à ce que le secret fût devenu celui de Polichinelle. On comprend, d'ailleurs, qu'il y ait certains ministres qui tenaient à se dégager de la nomination de M. Flourens. »

L'ALCOOL ET LA FOLIE

Parmi les cas de folie désignés sous le nom de « délire de persécution », combien n'ont-ils pas l'acoolisme pour origine première ? Cela n'a rien d'étonnant, car la production et par suite la consommation de l'alcool sont vraiment effrayantes. Aujourd'hui la fabrication des alcools, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, s'élève à 23 millions d'hectolitres par an.

Dans le Nord, où la consommation est incomparablement supérieure, elle est d'environ .. litres par tête d'habitant. Cela n'a l'air de rien, au premier abord, ou de pas grand'chose, mais il faut écarter les enfants d'abord, les femmes en général et la population sobre, et alors on ne peut que *se faire une idée approximative* et sans données précises de l'immense quantité d'alcool, absorbé par certains individus. Mais, ce qu'il y a de pire, c'est que tout cet alcool est un poison. On sait ce qu'est devenue la vigne, en France, depuis quelques années, et les moyens factices employés par les fabricants d'eaux-de-vie, pour obtenir des produits à peu près semblables, pour le goût, aux excellentes eaux-de-vie d'autrefois. Mais là, si le produit n'est pas tout à fait naturel, il n'est du moins pas nuisible.

Il n'en est pas de même pour les alcools vulgaires, ceux qui sont mis en vente au détail, à des prix dérisoires, même malgré les droits dont ils sont grevés. C'est la betterave, c'est la pomme de terre, c'est le grain même qui servent aujourd'hui à fabriquer l'alcool, c'est peut-être encore autre chose qu'on ne sait pas, mais ce qu'on sait bien, c'est le résultat de cette fabrication à outrance. La science est une belle chose dont je me garderai bien de médire, la civilisation aussi ; mais les progrès de l'une et de l'autre ont parfois des conséquences fâcheuses. L'individu qui commence à être alcoolisé, chacun sait cela, ne s'arrête plus ; il n'en est plus le maître. Il a trop bu, il faut qu'il boive, et il boira. C'est pour cela que l'alcoolisme pousse à toutes les indélicatesses et bientôt au vol.

L'alcoolique ne boit pas d'ailleurs, il absorbe, il

BOURSE DE PARIS

du mercredi 15 décembre

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
83 90	3 0/0	83 90	83 95	83 92
86 65	3 0/0 amortissable	86 05	86 67	86 70
110 45	4 1/2 1883	110 37	110 45	110 40
83 75	3 0/0 nouveau	83 70	83 75	83 72
102 27	Italien 5 0/0	102 37	102 45	102 20
68 1/2	Extérieure 4 0/0	68 5/8	68 5/8	68 7/8
85 7/8	Hongrois 4 0/0	85 7/8	...	85 15/16
384 ..	Egypte 6 0/0	383 75	385 ..	383 75
15 17	Turc 4 0/0	15 20	15 20	15 3.
515 ..	Obligations du Trésor	...	...	516 ..
99 3/4	Russe 1870 5 0/0	...	...	99 1/2
535 ..	Bons de liquidation 5 0/0	...	...	535 ..
	Sociétés de Crédit			
4305 ..	Banque de France	4300 ..	4305 ..	4310 ..
552 25	Banque d'Escompte	...	...	552 50
807 50	B. Paris et d. Pays-Bas	810	807 50	8.2 50
480 ..	Banque Parisienne	...	...	477 ..
1442 50	Crédit Foncier	1441 25	1440 ..	1445 ..
...	Crédit Mobilier	...	342 50	...
597 50	Crédit Lyonnais	600 ..	597 50	597 50
475 ..	Société générale	...	475	477 50
515 ..	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	...	513 75	510 ..
535 ..	Banque Ottomane	535 ..	538 75	538 75
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	...	160 ..	...
	Chem. de f. Franc.			
1611 25	Nord act.	...	1611 ..	1605 ..
1257 50	Paris-Lyon-Médit. »	...	1257 ..	1258 75
802 50	Est »	...	805 ..	802 50
873 75	Ouest »	...	877 50	873 75
1330 ..	Orléans »	...	1335 ..	1336 25
...	Midi »	...	...	...
	Chem. de f. Etrang.			
520 ..	Autrichiens	520 ..	522 ..	518 75
226 25	Lombards	226 25	228 25	225 ..
336 25	Saragosse	335 ..	335 ..	336 25
	Sociétés diverses			
2111 25	Suez	2107 50	2115 ..	2113 75
1470 ..	Gaz Parisien	1470 ..	...	1472 ..
697 50	Voitures	...	...	698 75
1217 50	Omnibus	...	...	1211 50
286 25	Rio-Tinto	...	285 ..	283 75
420 ..	Panama	421 25	...	421 25
	Obligat. Foncières			
520 ..	Foncières 500 4 0/0	...	...	518 ..
103 50	» 10e 4 0/0	...	...	103 75
590 ..	» 500 f. 3 0/0	...	...	590 ..
517 ..	» 4 0/0 1863	...	...	515 ..
482 ..	» commun. 3 0/0	...	...	481 ..
382 50	» 1877 3 0/0	...	...	382 ..
475 ..	» com. 1879 3 0/0	...	...	475 ..
477 50	» 1879 3 0/0	...	...	477 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
401 25	Nord	...	401 ..	401 ..
392 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	...	...	392 50
389 ..	Est 3 0/0	...	385 ..	383 ..
398 ..	Ouest 3 0/0	...	...	398 ..
398 ..	Orléans	...	393 ..	397 75
397 ..	Midi 3 0/0	...	...	397 75
...	Nord-Est	...	...	...
631 25	Bône-Guelma	...	...	630 ..
	Obligat. des Villes			
525 50	Paris 1855-1860	...	...	526 50
524 50	— 1865	...	...	526 ..
413 ..	— 1869	...	...	412 50
404 ..	— 1871	...	...	404 75
515 25	— 1875	...	...	515 ..
517 ..	— 1876	...	...	514 50
392 ..	Marseille	...	...	391 50
102 75	Bordeaux	...	...	102 ..
96 50	Lyon	...	...	96 50
107 50	Lille	...	...	107 .
49 ..	Roubaix-Tourcoing	...	...	49 ..
	Obligations div.			
283 ..	Départem. de la Seine	...	...	283 ..
.. ..	Gaz de Paris	...	...	. ..
.. ..	Suez	...	...	... ..
413 ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	...	...	416 ..

BOURSE DE LILLE

du mercredi 15 décembre

(Par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRECED.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	106 25
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	108 .
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	515 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	508 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	. ..	408 50
Armentières	.. ..	432 50
Armentières 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 ..
Tourcoing 1878	... ..	402 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	112 50
Département du Nord	105 ..	105 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce)	... ..	660 ..
— » act. nouv.)	... ..	530 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	... ..	517 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	... ..	170 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	250 ..
Caisse Platel et Ce	... ..	410 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	.. ..	475 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	.... ..	1030 .
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1850 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	320 .
Banque reg. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	160 ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune (A. Turbiez et Ce)	....	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. .. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	....	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	....	500 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3135 ..
Denain et Anzin	... ..	230 ..
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 200)	... ..	255 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	... ..	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	...	7925 .
Anzin 100e de denier	...	1975 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	...	1325 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	...	8825
Bully-Grenay le 6e	1366 25 ...	1365 ..
Carvin	...	1155 ..
Courcelles-lez-Lens	...	150 ..
Courrières	...	23900 .
Campagnac	...	500 ..
Douchy	...	1550 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	...	70 ..
Dourges	...	4270 ..
Escarpelle (Nord)	...	4110 .
Epinac	...	775 ..
Ferfay (Société anonyme)	...	725 ..
Lens	...	18000 .
Lières (actions 500 fr libérées)	...	47 75
Liévin	...	3360 ..
Lys supérieure	...	...
Meurchin	1750 ..	1750 .
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	...	19000 ..
Réty, Ferques, Hardinghem	...	100 .
Sincey-le-Rouvray	...	35 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	62 50 ...	63 75
Vicoigne et Nœux	...	15155 .

OBLIGATIONS

Mines de Blanzy (1863, remb. à 500 fr.) t. p.	.... ..	1305 ..
-- de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t. p.	.. .. ..	... ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	... ..	520 25
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p	... ..	382 ..
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	.. ..	500 ..
— Réty 1876, remb à 500, tout payé.	....	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 15 Décembre 1886

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
83 77 1/2	3 0/0	83 80 .1.
83 55 .1.	3 0/0 nouveau	83 65 .1.
86 47 1/2	3 0/0 amortissable	86 50 .1.
104 25 .1.	4 1/2 0/0	105 .. 1
110 20 .1.	4 1/2 0/0 1883	110 20 .1.

BOURSE DE BRUXELLES

du 14 Décembre 1886

Emprunt 4 0/0 à 102 05 — Emprunt 1880 4 0/0 à 102 .. — Emprunt 1872 3 0/0 à 94 50 — Emprunt 2 1/2 0/0 à 82 .. — Obligations Bruxelles 1872 à 110 .. — Obligations Bruxelles 1874 à 106 25 — Obligations Bruxelles 1879 à 108 .. — Obligations Anvers 1874 à 105 50 — Obligations Gand 1883 à 102 25.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Les fantaisies de l'amiral Aube

L'amiral Aube, ministre de la marine et des colonies, a adressé, sous la date du 11 de ce mois, aux préfets maritimes, etc., la circulaire suivante — qui tranche une question délicate.

« J'ai été consulté sur la question de savoir si les dispositions de la décision présidentielle du 11 octobre dernier doivent être appliquées au personnel admis antérieurement à faire valoir ses droits à la retraite, en ce qui concerne la radiation des contrôles de l'activité.

« Cet acte de saurait avoir un effet rétroactif. J'ai décidé, toutefois, que les officiers, fonctionnaires ou agents, dont les pensions sont en cours de liquidation, et pour lesquels la date de radiation des contrôles n'a pas été spécialement indiquée, cesseront leurs services le 31 décembre courant. »

On le voit clairement, l'amiral Aube se soucie du vote de la Chambre des députés et des résolutions de la commission des cadres — comme un poisson d'une pomme.

Merlatti. — Son dernier jour de jeûne. — Le banquet de ce soir

Merlatti est entré hier soir à sept heures dans son cinquantième et dernier jour de jeûne.

Aujourd'hui, à sept heures, il présidera le banquet qui doit servir de clôture à sa terrible expérience.

Les médecins qui constituent son comité, et qui ont continué à s'occuper de lui, n'ont pas encore décidé la nature des aliments qu'il commencera par absorber.

C'est une question doublement délicate, car une congestion est à craindre, et de plus, Merlatti semblait, il y a quelque temps, disposé à commettre certaines imprudences, comme de manger des noix avec leurs coques. Il est probable cependant qu'il se montrera raisonnable, et se contentera d'un peu de lait et de bouillon, et peut être d'extrait de viande.

Sinistres maritimes

Lorient, 15 décembre. — Le bateau de pêche *Marie-Louise*, monté par sept patrons, quittant Lomener pour se rendre à Locmiquelic, rade de Lorient, a été surpris par la tempête, il a sombré au large de l'île de Groix. Tous perdus, corps et biens.

Nouvelle-Orléans, 15 décembre. — Le steamer *White*, qui fait le service régulier entre Vicksbourg et la Nouvelle-Orléans, a été détruit par un incendie au moment où il chargeait une cargaison de coton à Bayon Sara Louisiana.

Le *White* a brûlé très rapidement. Il y a de nombreuses victimes; on parle de cinquante.

Un steamer brûlé — Nombreuses victimes

Nouvelle-Orléans, 15 décembre. — Le steamee *Whitt*, qui fait le service régulier entre Vicksbourg et la Nouvelle-Orléans a été détruit par un incendie au moment où il chargeait une cargaison de coton à Bayon-Sara, Louisiane.

Le *White* a brûlé très rapidement.

Il y a de nombreuses victimes; on parle de cinquante.

Brulés vifs

Londres, 15 décembre, — Un terrible incendie a éclaté hier matin dans un magasin d'épicerie de Sutton (Surrey).

Cinq personnes, appartenant à une famille française, nommée Vaccherot, qui habitaient au premier étage, ont été brulées vives.

Un seul membre de la famille a pu être sauvé. Son état est très grave.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les finances américaines

Washington, 15 décembre. — M. Hewitt a présenté à la chambre un projet autorisant la trésorerie à anticiper le paiement des intérêts dépassant 3 0/0, afin d'éviter une accumulation d'argent dans les caisses du Trésor, et le congrès n'arrive pas à se mettre d'accord sur la réduction du tarif.

M. Flourens et les ambassadeurs

Paris, 15 décembre. — M. Flourens recevra aujourd'hui les ambassadeurs des puissances étrangères.

Prorogation des Chambres

Paris, 15 décembre. — Les Chambres se sépareront probablement ce soir jusqu'au second mardi de janvier.

Une explosion

Paris, 15 décembre. — Une explosion a eu lieu à l'usine Deutsch, à Pantin. Les dégâts sont considérables. L'incendie dure encore.

Le général Boulanger à la caserne Napoléon

Hier soir, a eu lieu à la caserne de la rue Lobau, l'inauguration du salon d'honneur des officiers de la garde républicaine. Le général Boulanger accompagné de trois officiers généraux s'est rendu à la caserne, à 8 h. moins 1/4, et a assisté à la fête.

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du mercredi 15 décembre

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Dauphin, ministre des finances, dépose un projet portant ouverture de crédit provisoire, applicable aux mois de janvier-février 1887 et une autorisation de percevoir pendant ces mêmes mois, les impôts et les revenus publics.

L'urgence est déclarée.

M. Goblet, présente un projet pour l'ouverture d'un crédit de 105,000 fr. pour supplément de traitement des préfets.

L'urgence est déclarée.

M. Blavier demande l'urgence pour son projet de résolution tendant à la dénonciation du traité de commerce avec l'Italie. Il regrette l'absence du ministre du commerce et demande au ministre des affaires étrangères quelles sont les intentions du gouvernement; il faut que chacun ait la responsabilité de ses actes. (Approbations à droite).

M. Flourens déclare que la demande d'urgence est inutile et dangereuse. On demande au Sénat de trancher une question de fond.

Puisque le gouvernement italien ne veut plus de traité, il est donc inutile de voter sur l'urgence. On demande au gouvernement de prendre les devants, ce serait une insigne maladresse. (Violentes interruptions à droite.)

M. Sébline voudrait enlever au débat tout caractère irritant. La séance continue.

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — MATIN.

8 h. 40. — Lille. — Tourcoing. — Département du Nord. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Lignes d'Erquelines et Maubeuge. — Belgique.

11 h. 50. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos, — Croix. — Douai. — Départements du Nord et Pas de Calais. — Ligne de Paris. — Belgique. — Etranger.

DÉPART. — SOIR.

2 h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes.

3 h. — Tourcoing. — Belgique. — Allemagne. — Autriche. — Russie.

5 h. 40. — Lignes de Maubeuge et d'Erquelines. — Reims — Ligne de Paris.

6 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — St-Helpe. — Maubeuge. — Allemagne.

7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre.

8 h. 55. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Douai. — Cambrai. — Amiens. — Croix. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Belgique. — Pays étrangers.